

PRÉPARATION À L'EXAMEN DE GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER DPLG GT64 - MODULE 3a : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PUBLIC

Les candidats au DPLG dont le module a été prescrit par la commission consultative du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'assurer l'un des modules de formation obligatoire de la préparation à l'examen de Géomètre-expert foncier, DPLG.

PROGRAMME

Cadre général, urbanisme, aménagement des espaces, ingénierie

AMÉNAGEMENT : aménagement du territoire, conception et évolution, Villes et territoires, planification (réseaux, zonages...), infrastructures et transports.

URBANISME : politiques urbaines, repères historiques, découpage et organisation de la ville, aménagement et usage des espaces publics, habitat, architecture, logement, mobilité, transports, activités économiques dans la ville, aménagement opérationnel urbain, ville durable (eau, énergie, biodiversité, paysage, éco-quartiers).

ATELIER D'URBANISME : mise en œuvre des acquis en urbanisme réglementaire et opérationnel.

MODALITES DE VALIDATION

Soutenance de projet.

Une attestation de présence et un relevé de notes sont transmis à l'issue de la formation.

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques : M. Mathieu BONNEFOND et Mme Marie FOURNIER, Maîtres de conférences à l'ESGT.

Autres intervenants : Equipe pédagogique ESGT

DURÉE ET DATE

8 jours (56 heures) – du 14 au 23 octobre 2015.

L'examen de rattrapage est prévu le 21 novembre 2015.

EFFECTIF

30 stagiaires maximum

LIEU

École supérieure des géomètres et topographes
1 boulevard Pythagore
72000 LE MANS
Tram (ligne T1) : « Université »

CONTACT

Service formation continue

Mail : fcontinue@esgt.cnam.fr

Tél. : 02.43.43.31.17